

LE MONDE

Elections au Venezuela

CARACAS (Reuter) — Les premiers résultats des élections vénézuéliennes d'hier voient le parti de l'Action démocrate d'opposition prendre l'avantage.

Selon un dépouillement officieux de treize bureaux de vote, M. Carlos Andres Perez, candidat de l'Action démocrate, a recueilli 2.76 contre 1.611 pour son adversaire, M. Lorenzi Fernandez, représentant des démocrates chrétiens au pouvoir.

Près de la moitié des bureaux de vote de la capitale ont dû rester ouverts après l'heure fixée pour la fermeture car les électeurs y faisaient encore la queue malgré une pluie torrentielle. Le Conseil électoral suprême a déclaré qu'ils porteront néanmoins jeter leurs bulletins dans l'urne.

Les procédures de vote ont été retardées par des irrégularités ou des omissions dans les listes électoraes.

Dans certains bureaux de vote, l'encre utilisée pour prendre l'empreinte digitale des électeurs a fait défaut; il a fallu les ravitailler d'urgence.

Notons que le vote est obligatoire au Venezuela pour les quelque 4,6 millions d'électeurs inscrits, âgés entre 18 et 70 ans. Des soldats étaient postés devant tous les bureaux de vote et ils avaient chaque électeur pour éviter qu'il ne porte des armes. Les bureaux de vote ont été ouverts à 6 heures du matin, mais des électeurs faisaient déjà la queue devant les portes encore closes, quatre heures avant l'ouverture.

Notons que le programme de tous les candidats en présence comporte la nationalisation de l'industrie pétrolière, la principale ressource du pays. Les compagnies américaines qui exploitent le pétrole vénézuélien paraissent, en général, être favorables à une mesure de nationalisation.

Nationalisations en Colombie

BOGOTA (Reuter) — Le gouvernement colombien a décidé de nationaliser les mines de charbon et de prendre une série de mesures pour mettre en valeur le vaste potentiel du pays.

La Colombie, en effet, ne produit que 3,7 millions de tonnes de charbon par an, mais son sous-sol contient quelque 40 milliards de tonnes, soit 60 pour cent des réserves sud-américaines.

D'autre part, le président Miguel Pastrana Borrero a indiqué que la Colombie devrait reconsidérer le prix exceptionnellement bas de son pétrole. Le baril de brut colombien se vend \$1,64, alors que le brut vénézuélien vaut \$7,40.

Le président a indiqué que la hausse des prix serait progressive.

Raison d'être des "plombers"

NEW YORK (UPI) — Dans son numéro d'hier, le "New York Times" publie un article d'un de ses reporters, Seymour Hersh, qui émet un certain nombre d'hypothèses sur les raisons qui auraient poussé la Maison Blanche à mettre sur pied son équipe de "plombers".

Le journaliste déclare tenir ses informations de "dizaines de fonctionnaires de l'actuelle et ancienne administration, y compris des hommes qui étaient étroitement liés aux plombers".

Une de ces hypothèses est que la Maison Blanche craignait — et en particulier M. Kissinger, alors conseiller du président pour les questions de sécurité — que Daniel Ellsberg, après la publication des papiers du Pentagone, ait pu livrer aux Soviétiques le document énumérant les villes et installations soviétiques que les stratégies américaines choisiraient de frapper en cas de guerre nucléaire.

Une autre hypothèse est qu'il s'agissait de protéger un agent du KGB travaillant pour les Etats-Unis.

Démission à Phnom Penh

PHNOM PENH (AFP) — Le gouvernement khmer est démissionnaire, apprend-on de source officielle à Phnom Penh. Le maréchal Lon Nol, chef de l'Etat, au cours d'une réunion du haut conseil politique, a accepté la démission du gouvernement présidé par M. In Tam. La nouvelle de cette démission, ajoute-t-on de même source, ne sera rendue publique qu'avec l'annonce du prochain gouvernement.

Le haut conseil politique, organe suprême de la république khmère (formé le 28 avril dernier), fonctionne désormais avec trois membres seulement, le maréchal Lon Nol, MM. Strik Matak et Cheng Heng, au lieu de quatre, approuvé également de source officielle.

Ces trois personnalités ont décidé d'accepter la démission du haut conseil que M. In Tam, son quatrième membre, avait remise dès le 13 octobre dernier.

Une entente historique

Les deux Irlandes créent un Conseil conjoint

SUNNINGDALE (AFP) — La conférence au sommet Londres-Dublin-Belfast réunie à Sunningdale près de Londres est parvenue hier à un large accord dont le point essentiel est la création d'un Conseil de l'Irlande,

doté de pouvoirs sur l'ensemble de l'île.

Après quatre jours de travaux et cinquante heures de délibérations les trois délégations ont publié un communiqué commun en vingt points qui

sera enregistré auprès des Nations unies, une fois l'accord officiellement signé.

Le communiqué contient l'engagement solennel de la république d'Irlande de ne pas remettre en cause

l'appartenance de l'Irlande du nord au Royaume-Uni tant que la majorité de la population d'Ulster ne souhaitera pas la modification du statut de la province. Cette concession de Dublin équivaut à une reconnaissance de facto de l'appartenance de l'Irlande du nord à la Grande-Bretagne.

Il s'agit d'un accord très général, et de très nombreux et importants détails devront être réglés au cours des prochaines semaines, notamment en ce qui concerne la répression du terrorisme et l'étendue des pouvoirs du Conseil de l'Irlande.

La partie la plus précise de l'accord porte sur la composition de ce Conseil. Il comprendra sept membres du gouvernement de Dublin et sept membres de l'exécutif collégial de Belfast. Ses décisions seront prises selon le principe de l'unanimité, ce que demandaient avec insistance les protestants unionistes.

Le Conseil comprendra en outre plusieurs membres suppléants qui n'auront pas le droit de vote, et dont le nombre reste à fixer. Il sera assisté d'une assemblée consultative de soixante membres: trente membres du parlement de Dublin, et trente membres de la nouvelle assemblée provinciale d'Ulster.

Aucun représentant de la Grande-Bretagne ne siègera au Conseil de l'Irlande, dont la présidence sera assurée par rotation. Calqué sur le modèle de la Communauté européenne, le dispositif institutionnel inter-irlandais comportera également un secrétariat, l'équivalent de la Commission de Bruxelles. L'étendue et la nature exacte des pouvoirs du Conseil n'ont pas été fixées avec précision. Le communiqué indique de manière assez évasive qu'il se verra confier des tâches importantes qui auront en parti-

culier trait aux conséquences de l'appartenance des deux Irlandes à la Communauté européenne.

Il semble qu'aucun pouvoir de décision ne sera transféré au Conseil sans l'approbation du gouvernement de Dublin comme de l'exécutif de Belfast.

Le Conseil entrera officiellement en fonction le premier janvier, après le vote par le parlement de Westminster d'une loi de dévolution de compétences.

Les grandes lignes de la mission assignée au Conseil de l'Irlande paraissent être surtout d'ordre économique, comme par exemple la recherche de la meilleure utilisation des ressources et l'établissement d'une coopération interirlandaise dans les domaines de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Une large partie de l'accord est consacrée au maintien de l'ordre.

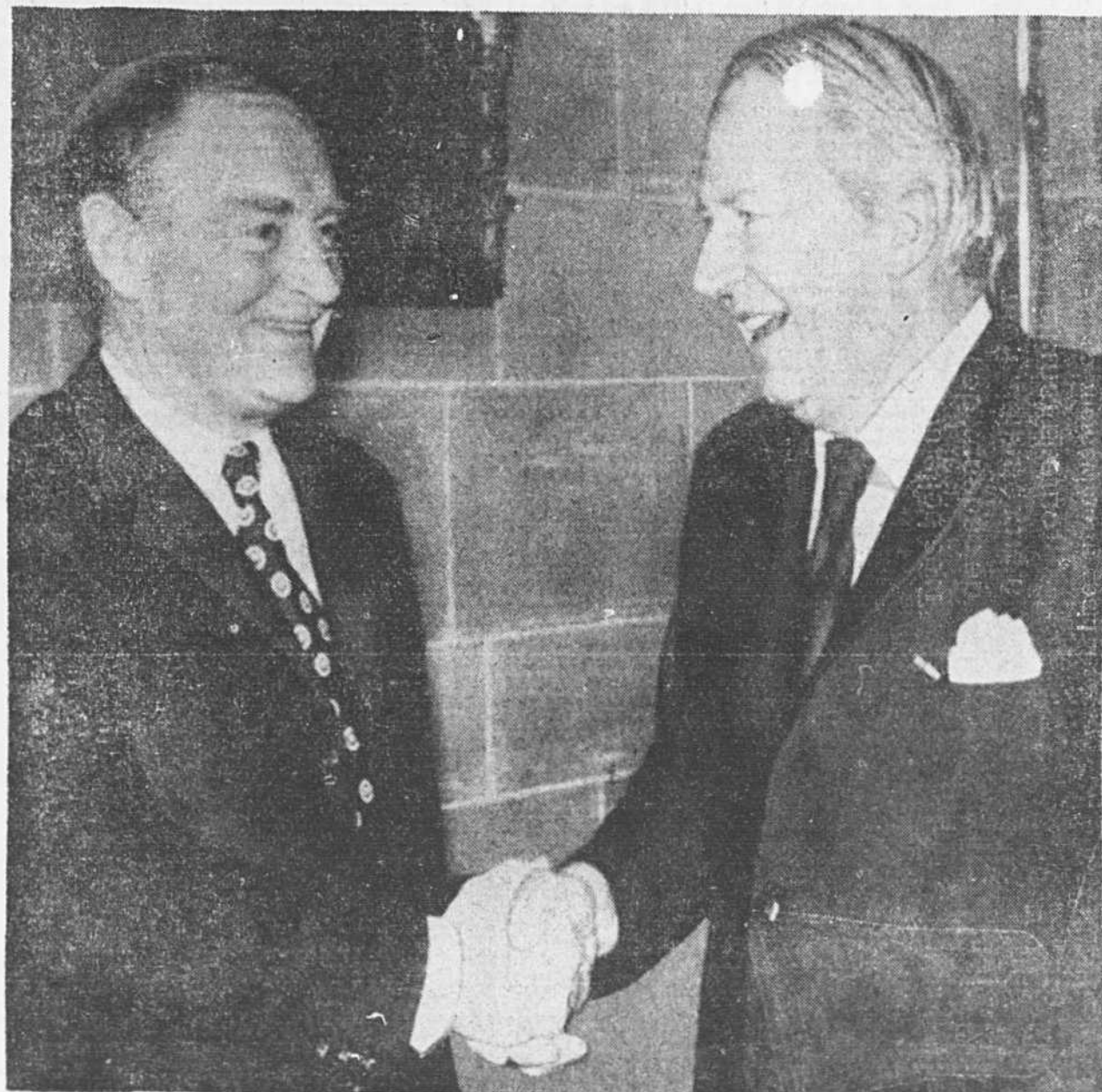
Les décisions suivantes ont été prises:

— Création d'une commission tripartite qui sera chargée de préparer la mise sur pied d'une cour de justice interirlandaise et l'harmonisation des systèmes judiciaires entre les deux parties de l'île.

— Dans l'immédiat, Dublin s'est engagé à traduire devant les tribunaux de l'Eire tous les individus recherchés dans le nord de l'île pour meurtre. Mais ils ne seront pas extradés au nord ainsi que le demandaient les négociateurs unionistes.

— Une coopération entre les polices des deux Irlandes sera établie sous les auspices du Conseil de l'Irlande.

— La république d'Irlande s'est engagée à renforcer immédiatement la lutte contre le terrorisme dans la zone frontalière. L'ensemble des décisions prises par la conférence de Sunningdale seront ratifiées par une nouvelle conférence tripartite qui se réunira au début de l'année prochaine.



Le premier ministre de la république d'Irlande, M. Liam Cosgrave (à gauche) serre la main du premier ministre de Grande-Bretagne, M. Edward Heath, à l'issue de la conférence de Sunningdale, près de Londres, où les deux Irlandes ont convenu de créer un Conseil doté de pouvoirs sur l'ensemble de l'île.

Les USA et l'URSS convoqueraient les pays à la conférence de paix

LE CAIRE (AFP, UPI, Reuter) — Aucun accord n'a été réalisé sur le point de savoir qui lancera les invitations pour la conférence de Genève sur la paix au Moyen-Orient et qui sera chargé d'en animer les débats, écrit le quotidien égyptien Al Ahram dans son édition d'aujourd'hui.

Pour l'Egypte, poursuit Al Ahram, la paix mondiale étant liée au conflit du Proche-Orient, une participation active s'impose et il faudrait que la conférence, qui doit débuter le 18 décembre à Genève, se tienne tout entière sous la supervision et dans le cadre de l'organisation internationale.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique préféreraient par leur part convoquer et diriger les séances, le secrétaire général n'ayant qu'un simple rôle d'observateur.

Le quotidien indique également que l'Egypte, la Syrie, la Jordanie et Israël ont reçu un projet américano-soviétique d'invitation à la conférence. Il précise enfin que la délégation égyptienne à la conférence de Genève sera dirigée par M. Ismail Fahmy, ministre des affaires étrangères.

Hier, Al Ahram avait fait connaître les conditions de la participation de l'Egypte, telles que communiquées à Moscou et à Washington.

1. Que le Conseil de sécurité invite les parties concernées (Egypte, Syrie, Jordanie et Israël), tout en définissant le but des négociations et le résultat qu'on en attend, i.e. l'application des résolutions des Nations Unies.

2. Que le secrétaire général des Nations Unies assiste aux réunions préliminaires et nomme quelqu'un pour le représenter durant la conférence qui doit se tenir sous les auspices des Nations Unies.

3. Que toutes les parties concernées y prennent part, l'Organisation de Libération de la Palestine devant y participer ultérieurement.

Le général Moshe Dayan, ministre israélien de la Défense, a déclaré au cours de sa visite aux Etats-Unis qu'il était encore trop tôt pour dire si la conférence de la paix portera des fruits, mais qu'Israël allait à Genève décidé à faire des concessions pour parvenir à une paix véritable.

"Nous espérons que la première phase des conversations sera constructive", a déclaré le ministre. Quant à l'ordre de la conférence, il a déclaré: "Cela est possible, nous verrons, mais cela sera une question de confiance réciproque."

Comme il le demandait si Israël devait se retenir à l'intérieur des frontières de 1967, le général Dayan a répondu: "Nous n'estimons pas que nous ayons à faire quoi que ce soit. Nous avons le désir de faire la paix, d'accepter des compromis et d'être

ouverts. Mais nous n'avons pas le sentiment que nous devons le faire."

Le général Ensis Silasvuo, commandant de la force d'urgence des Nations-Unies, a déclaré que les casques bleus ne seraient pas en mesure de remplir leur mission entre les lignes égyptiennes et israéliennes tant que les deux armées ne seraient pas séparées.

Pour lui, de vastes zones-tampons devraient être aménagées entre les troupes des deux camps.

Le général a décrit les conditions difficiles dans lesquelles agit la force d'urgence, dans une étroite bande de terrain, sur des positions minées. Avec la tension qui existe sur le front du canal de Suez, ce face-à-face des armées augmente le danger d'une nouvelle confrontation.

Mais il a ajouté qu'il avait de bonnes raisons d'être optimiste, la force des Nations-Unies ne résidant pas dans les armes, mais dans l'appui que le monde leur apporte.

Une session de "colmatage" du Conseil atlantique

par Charles D'VID
envoyé spécial de LA PRESSE

BRUXELLES — Ce matin, à Bruxelles, au siège de l'OTAN, les ministres des affaires étrangères de l'Alliance Atlantique ont pris la relève de leurs homologues de la Défense pour essayer de colmater les brèches latentes qui lézardent la solidarité Atlantique et tenter de résoudre les contradictions manifestées par les politiques divergentes des pays membres de l'organisation, lors de la quatrième conférence israélo-arabe et du grand conflit pétrolier qui en a découlé.

On s'attend, lors de leurs discussions des travaux qui doivent se tenir jusqu'à mardi soir, que le Conseil Atlantique se préoccupe surtout de deux aspects principaux de l'énorme contentieux qui divise l'Alliance: la question de la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe Centrale et le coût financier de la présence des troupes américaines stationnées en Europe.

En effet, déjà à la fin de la semaine dernière, au cours de la réunion des ministres de la Défense, le Comité des Plans de Défense de l'OTAN avait noté en insistant sur les problèmes de sécurité qui se posent, inévitablement, dans la mesure où les deux Grands réaliseraient un accord pour une réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe Centrale.

Car les Européens soulignent, avec inquiétude, que le potentiel militaire global de l'OTAN risque d'être sérieusement affecté si certaines garanties précises ne sont pas formulées notamment par les Etats-Unis, d'autant que l'Union Soviétique et ses alliés du Pacte de Varsovie procèdent au renforcement constant et à l'amélioration continue de leurs forces dans tous les domaines.

Ainsi l'Europe ne veut pas faire les frais d'une prétendue détente et réclame, avec force, le maintien des troupes américaines en Europe. Aussi, le débat devrait être engagé très vite sur la question cruciale du coût financier de ces troupes et des moyens que

les différents membres comptent utiliser pour alléger le fardeau financier des Américains et pouvant permettre, ainsi, une amélioration de la balance des paiements des Etats-Unis.

On attend donc, avec impatience, le discours du secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger, qui participera pour la première fois à une réunion de l'OTAN à titre de chef de la diplomatie américaine. Disons cependant plus attendu que M. Kissinger à son arrivée à l'aéroport international de Bruxelles, samedi soir, a affirmé

qu'en dépit des changements intervenus depuis la création de l'OTAN, il y a vingt-cinq ans, l'intérêt des Etats-Unis pour l'Europe n'avait pas changé. Pourtant, dans ce discours, M. Kissinger, on spéculait, avec appréhension, sur ce que le secrétaire d'Etat Kissinger "sans acrimonie ni esprit d'affrontement" compte proposer pour matérialiser son affirmation, à savoir que "les relations avec l'Europe et l'OTAN demeurent la pierre angulaire de la politique étrangère des Etats-Unis."

Enfin, le ministre Sharp, arrivé lui aussi en fin de semaine dernière, succède, à la tête de la délégation canadienne, au ministre Richardson qui a déjà réitéré, vendredi dernier, "la ferme résolution du Canada de rester étroitement lié à l'OTAN et de participer activement à la défense collective de l'Alliance"... d'autant que le Canada se trouve dans une situation unique car n'étant pas concerné directement dans l'imbroglio financier conditionne le maintien des troupes américaines en Europe.



M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain (à gauche) a un entretien avec le ministre des affaires étrangères de la Hollande, M. Van Der Stoep, avant la rencontre des membres de l'OTAN à Bruxelles. M. Kissinger rencontrera également le ministre des affaires étrangères du Portugal. Ce sont les deux seuls pays de l'OTAN qui appuieront les USA dans le conflit israélo-arabe.

LE CENTRE D'ACHATS DE

SUITE
DE LA
PAGE
E12

PONTIAC Parisiens convertible, 1966, peinture neuve, bonne condition, \$400, 256-5540.

PONTIAC 1969, Grande Parisienne, air climatisé, excellente condition, particulier, 365-0247.

PONTIAC 1971, R-37, parfait état, à vendre ou échanger pour camion, 932-3237.

PORSCHE 914 1972, gris métallique, radio AM-FM, vérifiée au complet, Garantie 100%, L. Gaumond, Poplar Auto, 3441 Saint-Hubert, 274-5471.

PORSCHE 914, 2.0, 1973, blanche, intérieur noir, radio, AM-FM, très propre, L. Gaumond, Poplar Auto, 3441 Saint-Hubert, 274-5471.

PORSCHE 914, 1.7, 1973, démonstrateur, Balance de garantie, tout échangé accepté, 849-1200, Vendeur.

RAMBLER 1967, automatique, V-8 hard-top, 3385, propre, 387-7893.

RENAULT 10, 1968, bonne mécanique, 667-6125.

RENAULT 12, 1972, excellente condition, 51375, 678-3881, 845-7063.

RENAULT R-15, 1972, parfaite condition, 323-5155, Vendeur.

RENAULT 12, 1971, traction avant, voiture économique, seulement 23,000 milles, Eugène Carrière Automobile, 376-6080.

RENAULT R-8, 67, automatique, radio, très propre, conduite par dame, \$550, discutable, résidence 733-1391, Andrée, concessionnaire.

RENAULT 16, 1970, vitesses manuelles, pneus à neige, bas mileage, belle couleur, conduite par dame, \$550, résidence 733-1391, concessionnaire.

RENAULT NEUVES ET USAGES

GARANTIE 12 MOIS, 12,000 MILLES, J.-P. GAUTHIER AUTOS INC., 3995, DANNANTYNE, VERDUN, 769-4545.

RENAULT R12, 1973, 1200 milles, automatique, \$2,400, 321-7221, Benoît.

RENAULT tous modèles, réparations, mécanique, body, pièces neuves, usagées, 454-9711.

RENAULT 1968 à 1973, Garantie, Prendrait échanger, 523-5156, Vendeur.

RENAULT T5, 1970, condition impeccable, livrable, bon prix, 692-0156.

RENAULT 12 TL, 1971, bon ordre, \$1100, Après 5 heures, 382-2026.

RENAULT 1968 A 1974
AUTOMATIQUE, STANDARD
AU PAVILLON DE L'AUTO
7645 LACORDAIRE, 259-4961

ROAD RUNNER 1971, automatique, 383, comme neuve, Cassette stéréo, BOISCLAIR AUTO INC., 259-4611.

STATION WAGON 1970, Fairlane parfaite condition, 849-1203.

STATION-WAGON 412 1973, démonstrateur, Balance de garantie, 849-1203, Vendeur.

STATION-WAGON, Ford, 70, Météor, Niveau 300, V-8, 31, servodirection, serv. frein, radio, sorte-sagasse, peinture neuve, 51875, 254-0075.

AUTO

THUNDERBIRD 1972, 30,000 milles, excellente condition, tout équipé, particulier, meilleure offre, 232-9195.

TORONADO 1971, air conditionné, Cooke Toledo Motors, 760-4301.

TORONADO 1971, flamant neuf, tout équipé, Cooke Toledo Motors, 760-4301.

TOYOTA 1971 coupé 2 portes, bas mileage, \$1895, 342-1080, Montréal CMI Toyota.

TOYOTA Corolla, 1973, station-wagon, série 1600, 3000 milles, échange accepté, financiers à la banque, 351-8040, Marchand.

TOYOTA Corolla 1600, 1972, automatique, 4 portes, radio, pneus d'hiver, Très bas mileage, Financier à la banque, 351-8040, Marchand.

TOYOTA 1969 1970, meilleure offre, 849-1203.

TOYOTA Crown, 1971, \$1,095, Sigi Motors, 849-1203.

TOYOTA 1970 Corona 1600 cc, 4 cylindres, manuelle, Vulture économique, Bas mileage, Eugène Carrière Automobile, 376-6080.

TOYOTA 1971, Mark 2, radio, peinture neuve, 277-4127, Vendeur.

TRIUMPH GT-4, MK-111, 1972, très bon état, 17,000, Paul, 661-1222.

1970, Vauxhall, automatique, radio, original, 25,000 milles, sacrifierais \$850, Marchand, 387-4157.

VEGA 1972 GT portes arrières ouvrantes, avec sièges basculants, 4 vitesses, bas mileage, garantie 12 mois, 12,000 milles, Auto très économique, Demander Jean Bélanger, vendeur, 688-9200.

VEGA 1972 Hatchback automatique, radio, bas mileage, 688-4221, Vendeur.

VEGA 1973 hatchback voiture de démonstration, Cooke Toledo Motors, 769-4501.

VEGA 1971, transmission 4 vitesses, radio AM, Garantie 12 mois, 12,000 milles, 523-1121, Vendeur.

VEGA 1973, Cooke Toledo Motors, 769-4501.

VEGA 1971 à échanger pour Econoline 1971, en parfaite condition, 627-2555, 627-3704.

VEGA, hatchback, 1974, automatique, moteur 85hp, 721-5151.

avis légaux
appels d'offres
soumissionsVILLE DE
SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLEAPPEL D'OFFRES
CONTRAT N° 139
Agrandissement de l'Hôtel de Ville

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville demande des soumissions pour l'agrandissement de l'Hôtel de Ville.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus à partir du 10 décembre 1973, au bureau de l'architecte R.O. Beaudin, 4494 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q., contre une somme de cinquante dollars (\$50.00), de laquelle sera remboursé au soumissionnaire dont la soumission ne sera pas retenue, sur remise des documents le ou avant le 14 janvier 1974.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à chartre et payable à la municipalité de St-Bruno, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions, l'original et deux copies, dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues jusqu'à 15 heures en vigueur locale au bureau du gérant de la Ville, monsieur Claude Raynaud, ing., le 7 janvier 1974, pour être ouvertes publiquement le même jour à la même heure, dans la salle publique de l'Hôtel de Ville de St-Bruno, au 1485 rue Montarville.

Les soumissions pour les corps de métiers ci-après énumérés devront être présentées sur la formule officielle du Bureau des Soumissions Déposées et être remises au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal, au 4970 Place de la Savane, suite 215, ou au Bureau de St-Hubert, au 3435 Chemin Chamblay, le ou avant le 21 décembre 1973 à 15 heures en vigueur locale et être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission au montant d'au moins 10% du montant total de la soumission présentée.

CORPS DE METIERS

Piombier et chauffage
Ventilation et climatisation
Electricité

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaire(s).

CLAUDE RAYNAUD, ing.
Gérant
Hôtel de Ville
1485, rue Montarville,
St-Bruno, P.Q.

VOLKSWAGEN 1970 mini-bus, reconditionné, garantie 3 mois, 3,000 milles, moteur et transmission, 849-1203, Vendeur.

VOLKSWAGEN 1971, excellente condition, AM-FM, dégivrateur, chauffette, gaz, pneus d'hiver, très propre, prix à discuter, 256-5432, après 5h.

VOLKS 71, 1600, 32,000, \$1,100, 671-9429.

VOLKSWAGEN 1971, semi-automatique, four voir pour apprécier, Appeler Raif 322-4151, Auto Forum Inc.

VOLKSWAGEN 1968, 2 portes coach, Très bas mileage, En bonne condition, 342-1080, Montréal CMI Toyota.

VOLKSWAGEN 1972, custom, subaine \$1,300, Mottis prêt d'une 1974, 342-1081, Montréal CMI Toyota.

VOLKSWAGEN 1969, fastback, cause auto, fournie, bas mileage, 325-5152.

VOLKSWAGEN 1967 station wagon, \$149, pas de comptant, 849-1203, Vendeur.

VOLKSWAGEN 69, moteur 12,000 milles, \$500, 501, 677-8858.

MUNICIPALITE DE VAL-DAVID
COMITÉ DE TERREBONNE
DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions sont demandées par la Municipalité de Val-David pour la construction d'un réseau d'égouts sanitaires dans certaines rues de ladite Municipalité.

Les plans, devis et formules de soumission peuvent être obtenus sur dépôt d'un chèque visé fait à l'ordre de la Municipalité de Val-David au montant de \$200.00 aux endroits suivants à compter du 11 décembre 1973:

au bureau de la
MUNICIPALITE DE VAL-DAVID
M. Lionel DesRess
Secrétaire-trésorier
Hôtel de Ville
Municipalité de Val-David,
Comté de Terrebonne, P. Qué.

au bureau de
LABRECQUE, VEZINA & ASSOCIES
Ingénieurs-Consuls
3365 Cavendish 355
Montréal 267, P. Qué.

et jusqu'au 21 décembre inclusivement. Ledit dépôt sera remis aux soumissionnaires qui auront retourné lesdits plans et devis dans les dix (10) jours suivant l'ouverture des soumissions et à condition qu'ils aient présenté une soumission.

Un cautionnement de soumission pour une somme égale à \$75,000.00 devra être remis avec la soumission.

Les soumissions devront être remises au bureau du secrétaire-trésorier de la Municipalité à l'Hôtel de Ville de Val-David, avant 7:00 hres p.m. le 15 janvier 1974.

Les soumissions seront ouvertes à cette heure et à cette date.

Le Conseil de la Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Lionel DesRess
Secrétaire-trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
Greffé des Divorces
du district de Montréal
No. 12-029193-73

DANS LA COUR
SUPÉRIEURE
DIVISION DES DIVORCES
DAME CLAIRE HEBERT, hôtel
Ville Estère;

Requérante
—VS—
LEANDRE LAMBERT,
Intimé.

ORDONNANCE DE LA COUR
Il est ordonné à l'intime de comparaître dans un délai d'un mois à compter de la dernière publication de la présente ordonnance qui doit être publiée deux fois en langue française dans le journal "La Presse" et deux fois en langue anglaise dans le journal "The Gazette".

Copies du bref de la déclaration sont laissées au greffe de cette cour à l'intention de l'intime.

Thérèse Mines, le 28 novembre 1973
Roger Lefebvre
Procureur de la requérante

Avis de changement de nom
Edward Millard

Avis est par la présente donné que Edward Millard, domicilié au 115, rue Sherbrooke est, app. 605, à Montréal, Province de Québec, fera application au lieutenant gouverneur en Conseil pour obtenir la permission de changer son nom en celui de Robert Millard.

Montréal le 27 novembre 1973.
Melançon, Cloutier, Heile
Procureurs du requérant

avis légaux · appels d'offres · soumissions

SANS RÉSERVE 2 JOURS

ENCA
GÉANTÉQUIPEMENT TRÈS RÉCENT DE
PIPE-LINE

CONSTRUCTION ET CAMION

(AU NOM DE SUPERIOR PIPELINE CONTRACTORS LTD. SELON LES DIRECTIVES DE LA CLARKSON COMPANY LIMITED, ADMINISTRATEUR SEQUESTRE)

TORONTO (ONTARIO)
3456, CH. MAVIS (MISSISSAUGA)

Les 17 et 18 déc. 1973 à 9 h. 30

MATÉRIEL D'ATELIER: (1) positionneur de soudure Ransome 1972, (1) mod. 60P et (1) mod. 40P, (8) soudeuses réservoirs Ransome, (1) avec marche électrique, (7) roues libres PIR, (8) soudeuses réservoirs 12, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 130, 140, 150, 160, 170, 180, 190, 200, 210, 220, 230, 240, 250, 260, 270, 280, 290, 300, 310, 320, 330, 340, 350, 360, 370, 380, 390, 400, 410, 420, 430, 440, 450, 460, 470, 480, 490, 500, 510, 520, 530, 540, 550, 560, 570, 580, 590, 600, 610, 620, 630, 640, 650, 660, 670, 680, 690, 700, 710, 720, 730, 740, 750, 760, 770, 780, 790, 800, 810, 820, 830, 840, 850, 860, 870, 880, 890, 900, 910, 920, 930, 940, 950, 960, 970, 980, 990, 1000, 1010, 1020, 1030, 1040, 1050, 1060, 1070, 1080, 1090, 1100, 1110, 1120, 1130, 1140, 1150, 1160, 1170, 1180, 1190, 1200, 1210, 1220, 1230, 1240, 1250, 1260, 1270, 1280, 1290, 1300, 1310, 1320, 1330, 1340, 1350, 1360, 1370, 1380, 1390, 1400, 1410, 1420, 1430, 1440, 1450, 1460, 1470, 1480, 1490, 1500, 1510, 1520, 1530, 1540, 1550, 1560, 1570, 1580, 1590, 1600, 1610, 1620, 1630, 1640, 1650, 1660, 1670, 1680, 1690, 1700, 1710, 1720, 1730, 1740, 1750, 1760, 1770, 1780, 1790, 1800, 1810, 1820, 1830, 1840, 1850, 1860, 1870, 1880, 1890, 1900, 1910, 1920, 1930, 1940, 1950, 1960, 1970, 1980, 1990, 2000, 2010, 2020, 2030, 2040, 2050, 2060, 2070, 2080, 2090, 2100, 2110, 2120, 2130, 2140, 2150, 2160, 2170, 2180, 2190, 2200, 2210, 2220, 2230, 2240, 2250, 2260, 2270, 2280, 2290, 2300, 2310, 2320, 2330, 2340, 2350, 2360, 2370, 2380, 2390, 2400, 2410, 2420, 2430, 2440, 2450, 2460, 2470, 2480, 2490, 2500, 2510, 2520, 2530, 2540, 2550, 2560, 2570, 2580, 2590, 2600, 2610, 2620, 2630, 2640, 2650, 2660, 2670, 2680, 2690, 2700, 2710, 2720, 2730, 2740, 2750, 2760, 2770, 2780, 2790, 2800, 2810, 2820, 2830, 2840, 2850, 2860, 2870, 2880, 2890, 2900, 2910, 2920, 2930, 2940, 2950, 2960, 2970, 2980, 2990, 3000, 3010, 3020, 3030, 3040, 3050, 3060, 3070, 3080, 3090, 3100, 3110, 3120, 3130, 3140, 3150, 3160, 3170, 3180, 3190, 3200, 3210, 3220, 3230, 3240, 3250, 3260, 3270, 3280, 3290, 3300, 3310, 3320, 3330, 3340, 3350, 3360, 3370, 3380, 3390, 3400, 3410, 3420, 3430, 3440, 3450, 3460, 3470, 3480, 3490, 3500, 3510, 3520, 3530, 3540, 3550, 3560, 3570, 3580, 3590, 3600, 3610, 3620, 3630, 3640, 3650, 3660, 3670, 3680, 3690, 3700, 3710, 3720, 3730, 3740, 3750, 3760, 3770, 3780, 3790, 3800, 3810, 3820, 3830, 3840, 3850, 3860, 3870, 3880, 3890, 3900, 3910, 3920, 3930, 3940, 3950, 3960, 3970, 3980, 3990, 4000, 4010, 4020, 4030, 4040, 4050, 4060, 4070, 4080, 4090, 4100, 4110, 4120, 4130, 4140, 4150, 4160, 4170, 4180, 4190, 4200, 4210, 4220, 4230, 4240, 4250, 4260, 4270, 4280, 4290, 4300, 4310, 4320, 4330, 4340, 4350, 4360, 4370, 4380, 4390, 4400, 4410, 4420, 4430, 4440, 4450, 4460, 4470, 4480, 4490, 4500, 4510, 4520, 4530, 4540, 4550, 4560, 4570, 4580, 4590, 4600, 4610, 4620, 4630, 4640, 4650, 4660, 4670, 4680, 4690, 4700, 4710, 4720, 4730, 4740, 4750, 4760, 4770, 4780, 4790, 4800, 4810, 4820, 4830, 4840, 4850, 4860, 4870, 4880, 4890, 4900, 4910, 4920, 4930, 4940, 4950, 4960, 4970, 4980, 4990, 5000, 5010, 5020, 5030, 5040, 5050, 5060, 5070, 5080, 5090, 5100, 5110, 5120, 5130, 5140, 5150, 5160, 5170, 5180, 5190, 5200, 5210, 5220, 5230, 5240, 5250, 5260, 5270, 5280, 5290, 5300, 5310, 5320, 5330, 5340, 5350, 5360, 5370, 5380, 5390, 5400, 5410, 5420, 5430, 5440, 5450, 5460, 5470, 5480, 5490, 5500, 5510, 5520, 5530, 5540, 5550, 5560, 5570, 5580, 5590, 5600, 5610, 5620, 5630, 5640, 5650, 5660, 5670, 5680, 5690, 5700, 5710, 5720, 5730, 5740, 5750, 5760, 5770, 5780, 5790, 5800, 5810, 5820, 5830, 5840, 5850, 5860, 5870, 5880, 5890, 5900, 5910, 5920, 5930, 5940, 5950, 5960, 5970, 5980, 5990, 6000, 6010, 6020, 6030, 6040, 6050, 6060, 6070, 6080, 6090, 6100, 6110, 6120, 6130, 6140, 6150, 6160, 6170, 6180, 6190, 6200, 6210, 6220, 6230, 6240, 6250, 6260, 6270, 6280, 6290, 6300, 6310, 6320, 6330, 6340, 6350, 6360, 6370, 6380, 6390, 6400, 6410, 6420, 6430, 6440, 6450, 6460, 6470, 6480, 6490, 6500, 6510, 6520, 6530, 6540, 6550, 6560, 6570, 6580, 6590, 6600, 6610, 6620, 6630, 6640, 6650, 6660, 6670, 6680, 6690, 6700, 6710, 6720, 6730, 6740, 6750, 6760, 6770, 6780, 6790, 6800, 6810, 6820, 6830, 6840, 6850, 6860, 6870, 6880, 6890, 6900, 6910, 6920, 6930, 6940, 6950, 6960, 6970, 6980, 6990, 7000, 7010, 7020, 7030, 7040, 7050, 7060, 7070, 7080, 7090, 7100, 7110, 7120, 7130, 7140, 7150, 7160, 7170, 7180, 7190, 7200, 7210, 7220, 7230, 7240, 7250, 7260, 7270, 7280, 7290, 7300, 7310, 7320, 7330, 7340, 7350, 7360, 7370, 7380, 7390, 7400, 7410, 7420, 7430, 7440, 7450, 7460, 7470, 7480, 7490, 7500, 7510, 7520, 7530, 7540, 7550, 7560, 7570, 7580, 7590, 7600, 7610, 7620, 7630, 7640, 7650, 7660, 7670, 7680, 7690, 7700, 7710, 7720, 7730, 7740, 7750, 7760, 7770, 7780, 7790, 7800, 7810, 7820, 7830, 7840, 7850, 7860, 7870, 7880, 7890, 7900, 7910, 7920, 7930, 7940, 7950, 7960, 7970, 7980, 7990, 8000, 8010, 8020, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, 8080, 8090, 8100, 8110, 8120, 8130, 8140, 8150, 8160, 8170, 8180, 8190, 8200, 8210, 8220, 8230, 8240, 8250, 8260, 8270, 8280, 8290, 8300, 8310, 8320, 8330, 8340, 8350, 8360, 8370, 8380, 8390, 8400, 8410, 8420, 8430, 8440, 8450, 8460, 8470, 8480, 8490, 8500, 8510, 8520, 8530, 8540, 8550, 8560, 8570, 8580, 8590, 8600, 8610, 8620, 8630, 8640, 8650, 8660, 8670, 8680, 8690, 8700, 8710, 8720, 8730, 8740, 8750, 8760, 8770, 8780, 8790, 8800, 8810, 8820, 8830, 8840, 8850, 8860, 8870, 8880, 8890, 8900, 8910, 8920, 8930, 8940, 8950, 8960, 8970, 8980, 8990, 9000, 9010, 9020, 9030, 9040, 9050, 9060, 9070, 9080, 9090, 9100, 9110, 9120, 9130, 9140, 9150, 9160, 9170, 9180, 9190, 9200, 9210, 9220, 9230, 9240, 9250, 9260, 9270, 9280, 9290, 9300, 9310, 9320, 9330, 9340, 9350, 9360, 9370, 9380, 9390, 9400, 9410, 9420, 9430, 9440, 9450, 9460, 9470, 9480, 9490, 9500, 9510, 9520, 9530, 9540, 9550, 9560, 9570, 9580, 9590, 9600, 9610, 9620, 9630, 9640, 9650, 9660, 9670, 9680, 9690, 9700, 9710, 9720, 9730, 9740, 9750, 9760, 9770, 9780, 9790, 9800, 9810, 9820, 9830, 9840, 9850, 9860, 9870, 9880, 9890, 9900, 9910, 9920, 9930, 9940, 9950, 9960, 9970, 9980, 9990, 10000.

DEUXIÈME JOUR (18 DEC.)

(1) RETROCAVUS HYDRAULIQUES SUR CHENILLES: (1) Kaehling 525 1971, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2

avis légaux appels d'offres soumissions



COMMISSION DE TRANSPORT
DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE
DE MONTRÉAL
AVIS

(Recueil des Lois du Québec — 1969 —
Chapitre 84 — Article 294)

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL D'une
assemblée de la COMMISSION DE
TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ
URBAINE DE MONTRÉAL,
tenue à son siège social, 159, rue Craig
ouest, Montréal, le 26 octobre 1973.

Après étude et discussion, il est unanime-
ment résolu:

1. de fusionner les lignes 192 Langelier
et 33 Langlier, en une nouvelle ligne
qui sera connue sous le nom 33 Lan-
gelier et qui effectuera le parcours
suivant:

du carrefour des rues Hochelaga et
Langelier via rue Hochelaga vers
l'ouest, Place de Granby vers le nord,
rue Boyce vers l'ouest, avenue de la
Pépinière vers le nord, rue de Mar-
seille vers l'est, avenue de Carignan
vers le nord, parc de Lotbinière vers
l'est, avenue de Repentigny vers le
nord, rue Chouinard vers l'est, rue
Langelier vers le nord, rue P.-E.-
Lamarche vers l'est, boulevard Pas-
cal-Gagnon vers le nord, rue Bom-
bardier vers l'ouest et retour via la
rue Langelier jusqu'à la rue Hoche-
laga;

2. de prolonger la ligne 95 Belanger
jusqu'au Centre commercial Lan-
gelier.

Le prolongement de la ligne 95 ne de-
vra être mis en vigueur qu'à la condi-
tion qu'un terminus ait été aménagé
par la Cité de Saint-Leonard ou le Cen-
tre commercial Langelier.

Après étude et discussion, il est unanime-
ment résolu de modifier la boucle
nord du circuit 123 Dollard comme
suit:

avenue Lafleur, Groulx et 5ième ave-
nue direction nord, avenue des Érables
direction ouest, 7ième Avenue direction
sud, rue Saint-Jacques direction ouest
et sud, rue Notre-Dame direction ouest
et avenue Lafleur direction sud.

Après étude et discussion, il est unanime-
ment résolu d'établir une nouvelle
ligne d'autobus sous le nom 18 Beau-
bien, pour une période d'essai de trois
mois aux heures de pointe du matin et
du soir, sur semaine seulement, qui
fonctionnera selon le parcours suivant:

de la station de métro Beaubien, via la
rue de Châteaubriand vers le sud, la
rue Beaubien vers l'est, boulevard des
Rosaïes vers le sud, et l'est jusqu'au
boulevard Val-d'Anjou, boulevard
Val-d'Anjou vers le nord jusqu'à la rue
Beaubien vers l'ouest et de Saint-Val-
lier vers le nord jusqu'à la station de
métro Beaubien;

la boucle est de cette ligne devant être
révisée jusqu'à ce que les travaux de
réfection du mail central sur le boule-
vard des Rosaïes vis-à-vis du boule-
vard Val-d'Anjou soient terminés.
Ces résolutions ont été approuvées par
le comité exécutif de la Communauté
urbaine de Montréal, le 29 novembre
1973.

"CERTIFIÉ CONFORME"
Le secrétaire
et conseiller juridique,
YVON CLERMONT, c.é.

la presse

tourisme

le cahier qui vous ap-
prend à voyager écono-
miquement.

- divertissant
- instructif
- utile
- illustré

Tous les samedis dans
la presse

PEANUTS



SALUT!

Vous me reconnaissez? C'est moi,
Peanuts.

Je parais en compagnie de Ferd'nand,
Gaston et Achille Talon dans le cahier
des bandes dessinées tous les samedis.
Pour la couleur et la bonne hu-
meur, nous sommes là.

Un accident fait quatre victimes

Quatre personnes, dont
trois religieuses de Québec et
une femme de 54 ans, domi-
ciliée à Grand-Mère, ont
perdu la vie dans la violente
collision de trois automobiles,
survenue vers 5 h 20 hier
après-midi, sur la route 2, à
Sainte-Anne-de-la-Pérade, à
25 milles à l'est de Trois-Ri-
vières.

La Sûreté du Québec ne
pouvait encore divulguer l'iden-
tité des victimes, la nuit
dernière, n'ayant pas encore
réussi à joindre leurs pa-
rents.

Cette tragédie, survenue
sur une chaussée glacée, a
porté à au moins 15 le nom-
bre des personnes qui ont
perdu la vie de façon tragi-
que au Québec au cours du
dernier week-end.

Treize personnes ont trouvé
la mort sur les routes alors
que deux autres personnes se
sont noyées quand la glace a
cédé sous le poids de leur
moto-voiture, au Lac-à-Diner,
dans la région du Lac Saint-
Jean.

Trois accidents de la circu-
lation ont fait deux victimes
chacun alors que deux autres
personnes ont été victimes de
chaudières.

M. André Gagné, 25 ans,
de Saint-Ulric, comté de Ma-
tane, s'est tué vers 10 h 30
hier soir après avoir perdu
la maîtrise de son automobile
sur une route secondaire, à
trois milles de Waghem, dans
le comté de Gaspé.

M. et Mme Félicien
Plourde, tous deux âgés de
42 ans et demeurant à Alma,
ont perdu la vie hier quand
leur moto-voiture a brisé la
couche de glace qui recou-
vrait le Lac-à-Diner, alors
que le couple se rendait en
excursion à Chute-des-Passes,
à environ 150 milles à l'ouest
d'Alma, dans le Lac Saint-
Jean. La Sûreté du Québec a
repêché le corps de Mme
Plourde mais celui de son
mari n'avait pas encore été
retrouvé hier soir.

Denis Chenier, 16 ans, et
sa sœur Anick, 4 ans, tous
deux domiciliés au 168 rue
Galipeau, à Thurso, comté de
Papineau, ont perdu la vie
dans la collision frontale de
deux automobiles survenue
samedi, sur la route 8, à en-
viron trois milles à l'est de
Thurso. La mère, Mme Adèle
Chenier, 33 ans, repose dans
un état critique dans un hôpi-
tal d'Otawa.

Mme Colette Langlois, 53
ans, et sa fille Lucie, 22 ans,
toutes deux du 365 rue New-
ton, à Sherbrooke, ont perdu
la vie dans une collision im-
plicitant cinq automobiles et
survenue vers 12 h 45 samed
matin, à l'intersection des
rues Craig et Berri, à
Montréal.

M. Daniel Charon, 24 ans,
du 12,360 Place de la Capri-
cieuse, à Cartierville, s'est
tué vers 3 h 30 hier matin,
quand sa voiture a heurté une
lampe à la hauteur de
Sainte-Thérèse, sur l'autoroute
des Laurentides. Selon la po-
lice, cette tragédie a mis un
terme à une course folle que
se livraient quatre voitures
de marque Corvette et une
Camaro, depuis la sortie du
poste de péage de Saint-Jé-
rôme.

M. Julien Bellerose, 50 ans,
du 681 rue Bellerose à Saint-
Michel-des-Saints, a été
trouvé mort dans un fossé en
bordure d'une route, à Saint-
Michel-des-Saints, peu avant
11 h. samedi soir. Selon la
SQ, la victime aurait appa-
remment été renversée par
un chauffard peu avant la
découverte du corps.

M. Salvador Nault, 61 ans,
du 331 rue Belleville, à Saint-
Emmeline-de-l'Énergie,
comté de Joliette, a été tué
par un chauffard, vers 5 h.
samedi après-midi, à proxi-
mité de chez lui.

M. Henri Ouellet, 58 ans,
de Bras d'Apic, comté de
L'Islet, a perdu la vie vers 5
h. samedi après-midi quand
il a été renversé par une au-
tomobile près de chez lui.

Un incendie
fait \$500,000
de dégâts
à Québec

QUEBEC (PC) — Un in-
cendie a causé des domma-
ges estimés à un demi-mil-
lion de dollars à des immeu-
bles commerciaux des rues
Saint-Paul et Saint-Pierre,
dans le vieux-Québec, hier
matin.

Le feu, qui a nécessité l'in-
tervention de 85 membres de
la brigade des incendies de
Québec, a lourdement endom-
magé les édifices Lévesque,
rue Saint-Paul, et Allard, rue
Saint-Pierre, ainsi que des
immeubles voisins.

La cause de l'incendie, qui
s'est déclaré au troisième
étage, n'a pas été détermi-
née.

Au plus fort de l'incendie,
une foule de curieux avait
envahi le quadrilatère et la
situation est devenue drama-
tique lorsqu'une partie de
mur du cinquième étage s'est
effondrée.

Une esquisse de politique québécoise de la natalité

par René-François
DESAMORE

Farouche adversaire de
l'avortement sur demande,
M. Jean-Marc Brunet, pré-
sident du Mouvement natu-
riste social a énoncé,
hier, les grandes lignes de
ce que devrait être, selon
lui, une politique québé-
coise de la natalité.

Cette politique compren-
drait notamment:

- des allocations substan-
tielles à toute femme en-
ceinte;

- la revalorisation du
droit de naître et l'établis-
sement d'un programme
de soutien pendant et
après l'accouchement;

- la création d'hôpitaux
spécialisés où les futures
mères, enceintes ou non,
recevraient assistance et
conseils;

- des primes spéciales
pour les mois où la mère
doit se consacrer entière-
ment à son enfant;

- le support constant de
l'État à toute femme qui,
par la conception enrichit
la collectivité;

- la promotion de la nati-
lité vers des objectifs au-
dacieux;
- la formation de garde-
ries, etc.

M. Brunet estime qu'une
telle politique fera de la
grossesse "quelque chose
d'humainement passion-
nant pour la femme et
quelque chose de rentable
pour l'économie".

Apparavant, M. Brunet
avait dénoncé l'avortement
et ses protagonistes dans
les termes les plus viru-
lents, accusant le gouver-
nement de se faire "le
complice de l'assassinat
d'au moins 100,000 petits

Québécois" chaque année,
traitant LA PRESSE et Le
Journal de Montréal
"d'enfants de ch..." pour
leurs articles "élogieux"
sur le Dr Morgentaler. M.
Bourassa, un "certain
clergé", les journalistes,
Lise Payette, les Québé-
cois qui s'occupent du
tiers-monde et du Chili
"alors que charité bien or-
donnée commence par
soi-même" en ont tous
pris pour leur rhume, M.
Brunet empruntant pour
ses accusations un style
populiste que les créditi-
stes n'auraient pas désa-
voué.

"On a besoin, a-t-il en-
core dit, d'un chef d'État
qui ne craint pas de dé-
plaire et capable de sévir.
Ce n'est pas un bon gar-
çon qu'il nous faut". A
chaque accusation contre
M. Bourassa le public
composé d'une centaine de
personnes âgées pour la
plupart de plus de 40 ans
applaudissait à tout rom-
pre.

Une des dirigeantes du
Mouvement naturopathe so-
cial faisait pourtant re-
marquer que ces gens
avaient dû voter en masse
pour M. Bourassa.

Le père Marcel-Marie
Desmarais qui a précédé
M. Brunet à la tribune a
dit ne pas comprendre
comment les jurés qui ont
acquitté le Dr Morgentaler
en sont arrivés à un "illo-
gisme semblable". "Si on
leur avait présenté un clo-
chard qui a tué son chien,
ils l'auraient condamné
tout de suite, a-t-il
ajouté".

Pour prouver que le foetus
"est un être vivant", le
père Desmarais a dé-



S'adressant, hier, à une centaine de personnes réunies à la paroisse Saint-Stanislas à l'invitation du Mouvement naturopathe social, le père Marcel-Marie Desmarais a dénoncé une fois de plus "cette atteinte à la vie" que constitue l'avortement.

crit l'avortement par in-
jection d'une solution sa-
line de la façon suivante:
"La mère sent l'enfant qui
se débat pour survivre
aux brûlures du sel sur sa

figure, dans ses yeux. Il
encore vivant et on le
jette aux déchets. S'il est
trop vigoureux, on l'as-
somme ou on l'étouffe". A

quoi M. Brunet devait
ajouter: "Il n'a pas d'au-
tres moyens (le foetus)
d'exprimer son désaccord
qu'en bougeant quelques
secondes de plus".

Nouveaux "crimes", les bris de conditions se multiplient

par Lucien RIVARD

Il y a quelques années, un
individu qui faisait l'objet
d'une accusation devant une
cour de justice de juridiction
pénale devait absolument
être riche (ou avoir des amis
riches) pour pouvoir jouir de
sa liberté en attendant la fin
des procédures intentées con-
tre lui.

Dans un souci d'équité, le
légi-slateur a considéra-
blement adouci ses exigences en
établissant un système de re-
mise en liberté sous caution-
nement un peu plus accessi-
ble pour les détenus en abo-
lissant, sauf dans des cas
d'offenses graves et compor-
tant certains risques quant à
la présence de l'inculpé en
cour pour son procès, le fa-
meux dépôt en argent.

Pour remplacer cet ancien
cautionnement en argent, le
légi-slateur a prévu l'imposi-
tion de certaines conditions

de libération qui sont généra-
lement dictées par le pro-
cureur occupant pour la cou-
ronne et retenues par le pré-
sident du tribunal.

Ces conditions sont inscri-
tes sur un document que l'on
fait signer par l'accusé et
une copie de cet engagement
lui est remise.

Les conditions les plus
usuelles sont: continuer à de-
meurer à l'adresse inscrite
au dossier, aviser la cour
avant de changer d'adresse,
demeurer à son domicile la
nuit, ne pas quitter le Qué-
bec et autres. Evidemment,
celui qui bénéficie d'une telle
libération s'engage à être
présent à son procès ou son
enquête préliminaire.

Négligence ou abus?

Depuis l'introduction de
cette législation, un nouveau
"crime" a été créé, soit celui
d'avoir brisé son engagement

en ne respectant pas l'une
des conditions.

C'est ainsi que l'on a com-
mencé à embourber les cours
avec cette nouvelle accusa-
tion de "bris de condition"
qui semble être la plus fré-
quente de toutes.

Dans bien des cas, l'accusé
est tout simplement la vic-
time d'une négligence ou de
ce que l'on pourrait qualifier
d'un abus pur et simple de
la part des forces policières.

Négligence? Bien souvent,
un accusé se présente au
greffe pour y faire inscrire
une nouvelle adresse. Sur-
chargé de travail, l'employé
affirme à l'accusé que le
changement sera fait. Mais
on appréhende ensuite l'in-
culpé pour ne pas avoir avisé
la cour du changement.

Abus? Il est arrivé qu'un
libéré sous condition soit ap-
pelé au téléphone par un po-
licier pour se rendre au

poste de police pour y cher-
cher son frère. A son arri-
vée, le policier s'aperçoit que
cette personne ne doit pas
quitter son domicile la nuit
et il le met tout bonnement
en état d'arrestation.

Dans l'esprit du législateur,
l'énumération des conditions
de libération avaient comme
but premier d'assurer autant
que possible un certain con-
trôle sur le libéré tout en
s'assurant de sa présence à
son procès.

Samedi

Samedi dernier, on retrou-
vait encore en cour quatre
ou cinq détenus qui devaient
répondre à des accusations
de bris de conditions.

Dans au moins l'un des
cas, le prévenu et son avo-
cat, Me Robert Flahiff, de
l'Aide juridique, ont fait va-
loir à la cour que le charge-
ment d'adresse avait été fait,

contrairement à ce que pré-
tendait l'acte d'accusation.

Face aux représentations,
Me Bernard Fournier, le pro-
cureur de la couronne, a de-
mandé le retrait de la
plainte en disant qu'il n'au-
rait pas de preuve à offrir
au procès.

Au cours de l'argumenta-
tion, Me Fournier a même
laissé tomber que, dans ce
cas, il aurait pu y avoir
"abus de procédures".

Les observateurs ont d'ail-
leurs remarqué au cours des
dernières semaines que Me
Fournier avait tendance à li-
miter le nombre des condi-
tions fixées pour une remise
en liberté.

Interrogé sur le sujet, Me
Fournier a laissé à entendre
que les policiers abusent
peut-être de l'accusation de
bris de condition...

L'autoroute des Mille-Iles s'allonge

Un nouveau tronçon de
l'autoroute des Mille-Iles
(A640) a été ouvert entre le
Chemin des Gascon et l'auto-
route 25.

Cette section de l'autoroute,
d'une longueur de 2,5 milles,
prolonge vers l'est la partie
de l'autoroute inaugurée en
août dernier. Le coût des tra-
vaux exécutés par la firme
Armand Sicotte et fils Limi-
tée, s'élève aux environs d'un
million de dollars.

La nouvelle partie ne pré-
sente qu'un seul viaduc. Il
s'agit d'une structure jume-
lée qui enjambe la route 18.
Cependant, le ministère des
Transports prévoit pour l'an-
née prochaine la construc-
tion, sur le même tracé, de
deux carrefours avec rampes
d'accès. Le premier englo-
bera le Chemin des Gascon
et le Chemin des Anglais; le
second, plus à l'est, se trou-
vera à la hauteur de l'auto-
route 25.

Le dernier tronçon, entre
Terrebonne et Charlemagne,
devrait être en service en
septembre 1974. Cette nou-
velle voie rapide fera jonc-
tion avec l'autoroute de la
Rive Nord (A-40).



Un gala pour 700 enfants

Comme chaque année, la Société pour les enfants infirmes du Québec a organisé samedi son gala de Noël pour les
quelque 700 enfants qui fréquentent le camp d'été du lac Pierre à Saint-Alphonse. Le Père Noël était de la fête et
chacun a obtenu son cadeau.

photo Robert Nadeau, LA PRESSE

Técès • Remerciement • in memoriam

BAZINET (René-Lionel) — A Montréal, le 9 décembre 1973, à l'âge de 72 ans, est décédé M. René-Lionel Bazinet, pensionnaire de la Brasserie Dow, époux de Lina Thomas. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Anita, épouse de Raymond Delisle, Gérard, époux de Jeannine Charette, Raymond, époux de Réjeanne Mallette, Claudette, Claude, époux de Claudette Colacioni, Normand, époux de Lorraine Goyette, ainsi que 8 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons

A. Savaria Ltée, 340 est, rue Jarry, pour se rendre à l'église St-Groix-le-Grand où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Charles) — A Montréal, le 9 décembre 1973, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Charles Bernier, époux de feu Marie-Berthe Bureau, né à Lotbinière. Il laisse dans le deuil ses enfants Paul (prêtre), Marcel, époux de Nicole Asselin, Fernande (Mme Jacques Pagé) et Claude, sa belle-fille Mme Marguerite Bellhot et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., et A. Bazinet Inc., 1922, boul. Rosemont, à 1 h 15, pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans où le service sera célébré à 1 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHET (Roméo) — A Montréal, le 8 décembre 1973, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Blanchet, époux de Henri-Julien, époux en 2es nocces de Madeleine Desbrais, ex-employé du C.N.R. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

A. Savaria Ltée, 340, rue Jarry est, à 9 h 20, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULE (Bernard) — A Montréal, le 7 décembre 1973, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Bernard Boule, époux de feu Bertha Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Lorenzo Neveu, 7766, rue St-Hubert, à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Jacques-Le-Mineur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBONNAIS (Arthur) — A Verdun, le 8 décembre 1973, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Arthur Bourbonnais, époux de feu Dina Valiquette, demeurant 388, 5e Avenue à Verdun. Il laisse son fils Dr Arthur Bourbonnais, ses filles: Dina, Rita, Marie, Anna, son petit-fils Simon. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc., 512, rue de l'Église, à 8h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9h, et de là au cimetière de St-Jacques-Le-Mineur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDON (Maria-Émerentienne) — A Laval, le 8 décembre 1973, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Marnard Bourdon, née Maria Emerentienne Lord, demeurant au 275 boul. des Terrasses, Auteuil. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J. M. D. Cyr Engr., 167, boul. Sainte-Rose, pour se rendre à l'église Sainte-Béatrice où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Roger) — A Duvernay, le 8 décembre 1973, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Roger Charbonneau, fils de M. Alfred Charbonneau et feu Laura Roger, autrefois résident 2080 Amherst. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Adolphe Lemay Inc., 17, rue Laurier est, à 9h15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Laval, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU (Frédéric) — A Chomedey, le 8 décembre 1973, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Frédéric Cousineau, époux de feu Béatrice Lavoie, demeurant 5610 boul. St-Martin, Chomedey. Lui survivent: Ernest, Georges, Armand, Rita (Mme Roland Charbonneau), Jeannine (Mme Joseph Fortin), et Frédéric. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

F. Brisebois Inc., 1565, boul. Labelle, Chomedey, à 10h15 pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

CROCHETIERE (Théodora) — A Montréal, le 8 décembre 1973, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Olivier Crochetière, née Théodora Cormier. Elle laisse dans le deuil ses filles Lucille (Mme François Savoie), Françoise, Esther et Madeleine; un fils le juge René Crochetière de Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Bonnier, Duclos, Bonnier, 3503, rue Papineau, à 11 h, pour se rendre à l'église paroissiale de Manseau où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARY (François) — A Montréal, le 9 décembre 1973, à l'âge de 72 ans, est décédé M. François Decary, époux de Jeannette Brassard. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 400 est, rue Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église Sainte-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAND (Serge) — A Montréal, le 7 décembre 1973, à l'âge de 20 ans, est décédé M. Serge Deland, fils de M. Benoît Deland et de Fernande Chouinard. Il laisse 1 sœur Mme Michel Guyot (Andrée). Les funérailles auront lieu lundi le 10 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 2645, rue Henri-Bourassa est, à 10 h 30, pour se rendre à l'église St-Martyrs Canadiens où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Béatrice) — A Montréal, le 9 décembre 1973, à l'âge de 64 ans est décédée Béatrice Chaloux, épouse de Angelo Roland Desjardins, voyageur pour H. Wexler and Son, mère de Lucien, Mme Jacques Lesage (Reina), belle-mère de Patricia Voyer. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELLA-PORTA (Giuseppe) — A Montréal, le 9 décembre 1973, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Giuseppe Della-Porta, époux de feu Anna Maria Catelli. Père d'Angelo (décédé), Mme Joseph Trifiletti (Thérèse), Lina et Jimmy, ainsi que ses sœurs Mme Henri Ferrara (Colette), Thérèse D'Allena, religieuse et Mme Vincent Di Biasi (Vincenzella, décédée). Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 6259, boul. Monk, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Bosco où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOUVILLE (Véronique) — A Montréal, le 7 décembre 1973, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Thomas Douville, née Véronique Arbour. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Philippe, époux d'Aline Rondeau, Mme René Gagné (Blanche), Louis, époux de Marie Spezza, Jean, époux de Lucie Simard, Jacques, Pierre et Paul et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 11613 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURANCEAU (Roland) — A Montréal, le 9 décembre 1973, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Roland Duranceau, employé des Usines Angus, époux d'Aline Gosselin. Père de Yolande, épouse de Emilien Lamoureux, Serge, époux de Ginette St-Julien, et Michel, ainsi que six petits-enfants. Il laisse aussi dans le deuil une sœur Germaine (Mme L. Gingras) et un frère Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J. A. Guilbault Inc., 5359, boul. Saint-Michel, à 1 h 45, pour se rendre à l'église Sainte-Bibiane où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Anna-Marie) — A Montréal, le 8 décembre 1973, à l'âge de 92 ans est décédée Mme Anna-Marie Durand, fille de feu François Durand et de feu Eulalie Lévesque. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Eva, Régina (Mme J. A. Godin), et Sr Marguerite Durand, C.N.D. ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc. et J. S. Vallée Ltée, 1111, rue Laurier ouest, Outremont, à 1h45 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Arthur) — A Montréal, le 9 décembre 1973, à l'âge de 82 ans, est décédé Arthur Forget, époux en 1ères nocces de feu Rose-Anna Bélair et en 2es nocces, d'Alvina Limoges. Il laisse dans le deuil 1 frère Aimé Forget. La dépouille mortelle est exposée aux salons

Lorenzo Neveu, 7766, rue St-Hubert, Avis des funérailles plus tard.

FORGET (Réal) — A Laval-des-Rapides, le 9 décembre 1973, à l'âge de 77 ans 8 mois, est décédé M. Réal Forget, époux d'Annette Chapleau, demeurant au 38 rue Meunier. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J. C. Filiatrault et Fils, 171, 7e Avenue pour se rendre à l'église Saint-Claude où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRECHETTE (Eugène) — A Montréal, le 8 décembre 1973, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Eugène Fréchette, époux de feu Marie-Joseph Boucher, demeurant au 2232, Delisle. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 2630, rue Notre-Dame ouest, pour se rendre à l'église Sainte-Cunégonde où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GLOBENSKY (Cécilia) — A Saint-Philippe, le 9 décembre 1973, à l'âge de 63 ans est décédée Mme Rodolphe Globensky, née Cécilia Gougouin, en première nocces Alex Baker. Demeurant au 8 Saint-Joseph ouest. Elle laisse dans le deuil ses beaux-frères Clovis Dupré et Urgel Longtin. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Henri Guérin Engr., 425, chemin Saint-Jean, Laprairie, à 9h30 pour se rendre à l'église de la Nativité où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Paul) — A Montréal, le 9 décembre 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Paul Godin, époux de Andrée Desautels. Il laisse sa fille, Huguette et son petit-fils Michel ainsi que ses frères et sœurs. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc., 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRANALDI (Eva) — Le 9 décembre 1973, à l'âge de 80 ans, est décédée Eva Chouinard, épouse de Francesca Granaldi. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Maria (Mme Gilbert St-Germain), Yolanda (Mme Ernie O'Neill), Anna (Mme René Frappier), Eva (Mme Daniel O'Donnell), seize petits-enfants et un arrière-petit-enfant. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Ed. Darche et Fils, 3219, rue Grande-Allée, à 1 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-L'Assomption où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Saint-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Florina) — A Saint-Lambert, le 8 décembre 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Florina Arel, épouse de Raoul Laberge. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre Jeannine, épouse de Léon David; ses petits enfants Danièle et Pierre David. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Ed. Darche et Fils, 200, rue Saint-Louis, Ville Lemoyne, à 1 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Maxime où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBRUN (Gabrielle) — A Alfred, Ontario, le 8 décembre 1973, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Hector Lebrun, née Gabrielle Larocque. Outre son époux, elle laisse dans le deuil 2 frères: Jean-Louis, d'Alfred, Dr Henri, de Hawkesbury, 1 sœur Mme Lionel Clément (Armande), d'Alfred. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Lamarre et Fils, d'Alfred, Ontario, pour se rendre à l'église St-Victor, d'Alfred, où le service sera célébré à 3h, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECUYER (Adrien) — A Montréal, le 8 décembre 1973, à l'âge de 67 ans est décédé M. Adrien Lécuyer, époux de Cécile Rocheleau. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc., 185 est, rue de Castelnau, pour se rendre à l'église St-Cécile, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Irène) — A Chomedey, le 7 décembre 1973, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Omer-Jean Leduc, née Irène Gariand, demeurant au 4475 Gatinneau. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J. M. D. Cyr Engr., 3845, boul. St-Martin, à 9h30 pour se rendre à l'église Holy Name of Jesus, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILLARD (Charles) — A Montréal, le 8 décembre 1973, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Charles Maillard, fondateur et directeur de l'Ecole des Beaux-Arts pendant 23 ans. Il laisse dans le deuil son beau-père le docteur Paul David (directeur-général de l'Institut de Cardiologie de Montréal), ses petits-enfants Pierre, Françoise, Thérèse, Anne-Marie, Hélène, Charles ainsi que son neveu Jean Maillard. Les funérailles auront lieu lundi le 10 courant à l'église Saint-Viateur où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Richard Georges Godin Ltée, 528 est, Rachel.

MARCOGLIESE (Pascal) — A Montréal, le 7 décembre 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Pascal Marcolgie, époux de Marie-Anne Melfo. Il laisse son fils Maurice, et son épouse Lucille Pichette, sa fille Rose et ses petits-enfants: Josée et Luc. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Défense, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOUX (Germaine) — A Saint-Hubert, le 9 décembre 1973, à l'âge de 59 ans, est décédée Germaine Bergeron, épouse de Roland Marcoux. Mère de Lina (Mme Gilbert Chopin), Maurice, Rollande (Mme Maurice Le Tellier), Richard, Ginette (Mme Claude Delorme), Michel, Diane, Danielle (Mme Alain Joyeux), Jacques, Alain et Jocelyn. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Ed. Darche et Fils, 3219, rue Grande-Allée, à 10 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Eudes où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Saint-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons pour les victimes des pays sous-alimentés seraient appréciés au lieu d'envoi de fleurs.

MARCOUX (Marie-Berthe) — A Montréal, le 8 décembre 1973, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Samuel Marcoux, née Marie-Berthe Masse. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 2251, rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église Saint-Mathieu où le service sera célébré, et de là au cimetière de Saint-Clet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Delphis) — A Montréal, le 9 décembre 1973, à l'âge de 88 ans, est décédé Delphis Martel, époux de Cora Genest, demeurant 6294 Chambord, père de Mme Réal Lemieux (Marguerite), Mme veuve Lucette Belval, Gérard Martel, époux d'Yvette et J.-Paul Martel, époux de Rita. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Omer Duquette Inc., 1350 est, rue Beaubien, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAUD (Antoinette) — A Montréal, le 8 décembre 1973, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Roméo Naud, née Antoinette Léonard. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Raymond D.) — A Montréal, le 9 décembre 1973, à l'âge de 49 ans est décédé Raymond D. Ouellette, surintendant de la Compagnie Magil construction, époux de Thérèse Julien. Il laisse dans le deuil sa fille Carol, ses fils Philippe, Bernard, Paul, son frère Hubert (époux de Marcelle Boucher) ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Léo Julien, M. et Mme Fernand Picard, M. et Mme Charles Zelinsky, M. et Mme Honoré Julien, M. et Mme Emile Lavigne, M. et Mme Jean Labelle, Mlle Claire Julien ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc. et J. S. Vallée Ltée, 1111, rue Laurier ouest, Outremont, à 9h45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE (Gérard) — A Montréal, le 8 décembre 1973, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Gérard Paré, époux de Yvette Carlos. Il laisse dans le deuil ses enfants Robert, époux de Claire Dubeau et Irène Paré. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 3661 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à l'église Saint-Gilbert où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLASSE (Dorilli) — A Montréal, le 9 décembre 1973, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Dorilli Plasse, époux de feu Laurette Allard. Père de Aline, épouse de Jean-Claude Riendeau, Gilles, époux de Laurette Coulombe, André, Louise, épouse d'Hubert Morency, Monique, épouse de Michel Morency, Francine, épouse d'Alain Archambault, Danielle, Yves, époux de Diane Demers et Johanne ainsi que plusieurs petits-enfants. Il laisse aussi dans le deuil, ses frères et sœurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J. A. Guilbault Inc., 5359, boul. Saint-Michel, à 8 h 45, pour se rendre à l'église Sainte-Bibiane, où un libéra sera chanté à 9 h et de là à l'église de Saint-André-d'Acton où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière d'Acton Vale, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRESSEAU (Paul) — A Montréal, le 8 décembre 1973, à l'âge de 63 ans, est décédé Paul Presseau, époux d'Alexina Roy, demeurant sur la 10e avenue à Rosemont. Il laisse 1 sœur Marie (Mme Clarence Prieur), ses frères: Auguste, Luc et Gérard. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Eugène où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIOX (Roger) — A Montréal, le 7 décembre 1973, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Roger Riox, époux d'Yvette Bolduc. Il laisse dans le deuil son fils Robert, ainsi que sa mère Mme Albina Riox, 3 frères et 3 sœurs (tous mariés) et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J.-Paul Marchand, 4228 rue Papineau, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchman où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVEST (Germaine) — A Montréal, le 8 décembre 1973, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Germaine Rivest, fille de feu Viateur et de feu Espérance Marquis. Sœur de Georges Marquis, épouse de Yvette Gendron, Marcel, époux de Germaine Le Breton, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 745 est, rue Crémazie, pour se rendre à l'église Saint-Vincent-de-Paul, Laval, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Saint-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Benoît) — A Montréal, le 8 décembre 1973, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Benoît Trudeau, époux de Margaret Foy, demeurant au 8486 Ontario est. Père de Denise (Mme Pierre Paradis), Hélène. Lui survit une petite fille Isabelle. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 7895, rue Notre-Dame est, pour se rendre à l'église Saint-Bernard où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL (Henriette) — A Montréal, le 6 décembre 1973 est décédée à la suite d'une longue maladie Mme Gérard Trudel, née Henriette Truillard. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Claude (Carmen Gagnon), Gilles (Cécilia Carozza), Micheline (Mme Roger St-Jacques), Pierrette (Mme Yvon Durette), Lisette (Mme André Cornelis). Une messe sera chantée mercredi soir à 20 h (8 h) en l'église Marie-Reine-des-Coeurs, 5905 Turin, Montréal. Prière de ne pas envoyer de fleurs si dons à la Société Canadienne du Cancer. Direction A. Savaria Ltée, 340 est rue Jarry.

VALIQUETTE (Françoise) — A Montréal, le 9 décembre 1973, à l'âge de 39 ans est décédée Mlle Françoise Valiquette, fille d'Antoine Valiquette et de Fleurette Olivier. Elle laisse dans le deuil une sœur Jacqueline (Mme Germaine Savage), quatre frères Marcel, Roger, Réal et Raymond, ainsi que ses belles-sœurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J. A. Guilbault Inc., 5359 boul. Saint-Michel à 9h45 pour se rendre à l'église Sainte-Bibiane où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Saint-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCENT (Berthe) — A Montréal, le 8 décembre 1973, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Charles Vincent, née Berthe Lemelin. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam, à 9 h 45, pour se rendre à l'église Sainte-Louise-de-Marillac où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Québec subventionne un projet de planification pour les métiers d'art

par R.-François DESAMORE

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Hardy, qui présidait l'inauguration du Salon des métiers d'art du Québec, place Bonaventure, a annoncé la nomination des quinze membres du Conseil d'artisanat du Québec et le financement d'une projet de planification à long terme de l'industrie des métiers d'art, présenté par les artisans.

Le Conseil d'artisanat est un organisme consultatif "chargé d'étudier les meilleurs moyens de développer l'artisanat dans la province, de recommander les mesures propres à assurer la coordination des activités relatives à l'artisanat et de faire rapport de ses constatations au ministre des Affaires culturelles".

Les membres du Conseil d'artisans du Québec sont: Mme Thérèse Arsenault, directrice du Créa de Paspébiac; M. Gérard d'Amboise, professeur à la faculté d'administration de l'université Laval; M. Jean-Paul Deschênes, directeur du département de relations industrielles à l'université Laval; M. André Jarry, spécialiste en design; M. Maurice Savoie, céramiste; M. François Lamy; M. Jocelyn Caron, sculpteur sur bois de Saint-Jean-Port-Joli; M. Gilles Châtillon, spécialiste de la gestion des communications; M. Michel Denis; Mme Leah B. Sherman, professeur au département des Beaux-Arts à l'université Sir George



Mme Roger C. Dagenais

A Saint-Laurent, le 8 décembre 1973, est décédée Florence Juteau, épouse de Roger C. Dagenais, anciennement domiciliée rue Grande-Allée, à Ahuntsic, autrefois propriétaire de la bijouterie située coin des rues St-Laurent et Fleury. Elle laisse dans le deuil: son époux, ses 3 frères et leur épouse: Raymond (Lucille), René (Gisèle), André (Marguerite); 2 sœurs Mlle Thérèse et Rita Juteau; ainsi que 2 neveux: Richard et Michel Juteau. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Magnus Poirier Inc., 10526, rue St-Laurent. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant, à 10 h., en l'église Saint-Jude de Ahuntsic, boul. d'Auteuil. Sépulture au cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

TREMBLAY (Dr Guy) — Mme Alberta Cousineau Tremblay, ainsi que ses enfants André, Françoise et Marie-Paule et la famille remercient sincèrement tous les parents et amis des marques de sympathies reçues lors du décès du Dr Guy Tremblay, survenu subitement à St-Laurent, le 13 octobre 1973.

Williams; M. Jean-Guy Monette, artisan émail

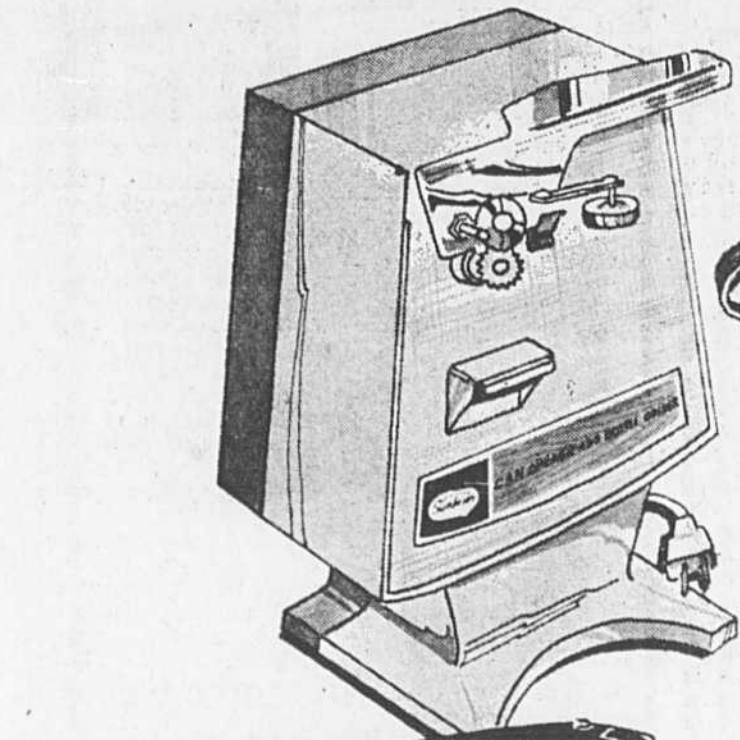
Magie de Noël

DUPUIS



Le magasin sera
ouvert tous les soirs
du 11 au 22 décembre
inclusivement
jusqu'à...

21h.

Appareils
électriques de
grande qualitéPrix spécial **22⁹⁵** ch.

Séchoir à cheveux/coiffeur de
marque "Braun". Sèche les cheveux en
les peignant, mise en plis avec le peigne.
Pour hommes ou femmes. Blanc ou noir.

Prix spécial **9⁹⁵** ch.

Ouvre-boîtes électrique "Sun-
beam" ouvrant facilement toutes les
boîtes standard. Couteau en acier trempé
et dispositif aimanté pour retenir les
couvercles. Décapsuleur intégré. Blanc
ouvert.

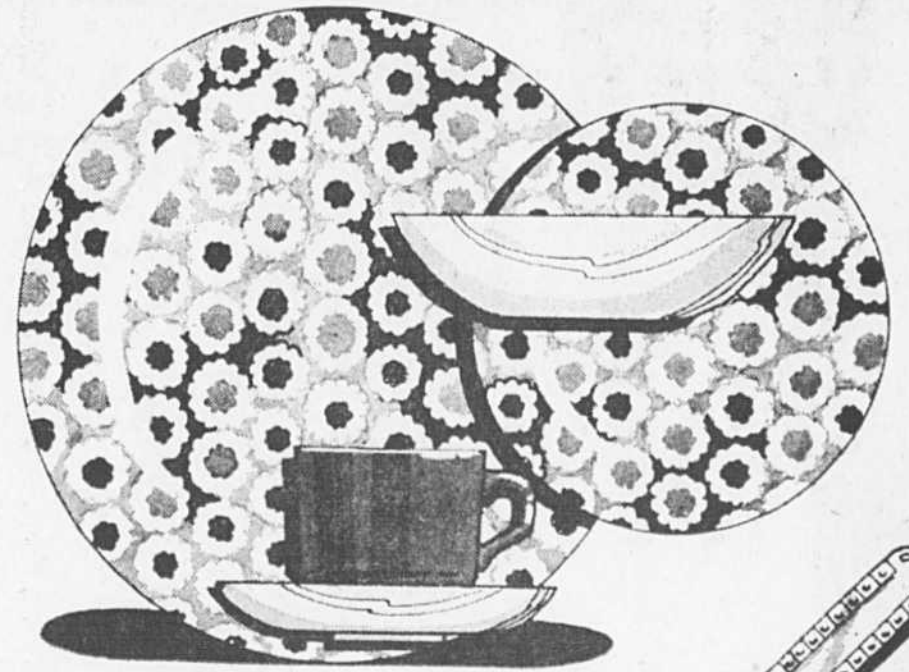
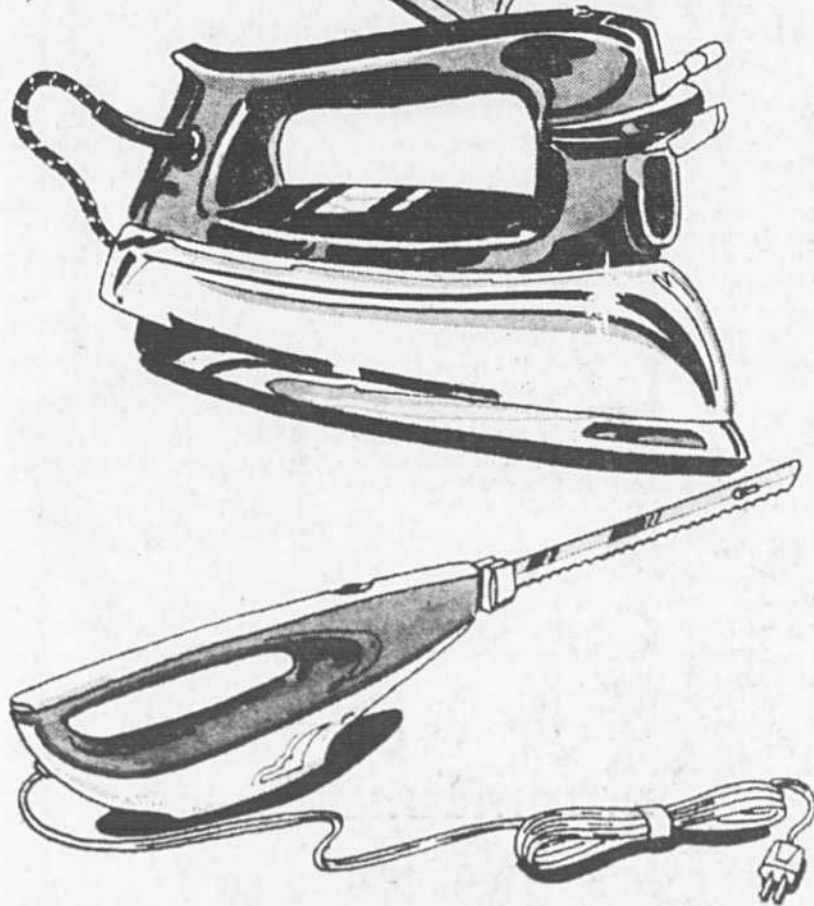
Prix spécial **13⁹⁵** ch.

Fer à repasser "Sunbeam"
fonctionne à sec ou à vapeur. Réservoir en
acier inoxydable. 19 événements, poignée noire.

Prix spécial **16⁹⁵** ch.

Couteau électrique "Philips"
idéal pour découper à la perfection, rôti,
dinde, pain, etc. Lames jumelées en acier
inoxydable, poignée évidée. Ton or ou
vert avocat.

COMPOSEZ 842-6171
TROISIEME — RAYON 780

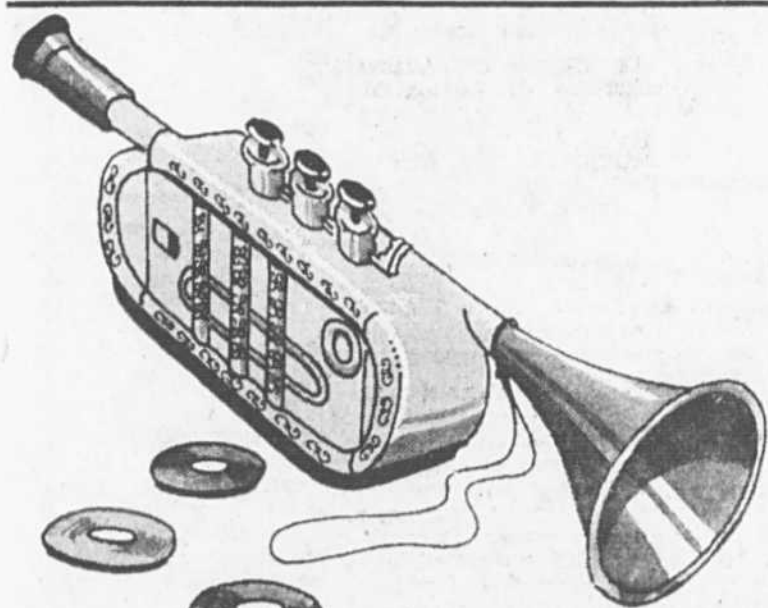
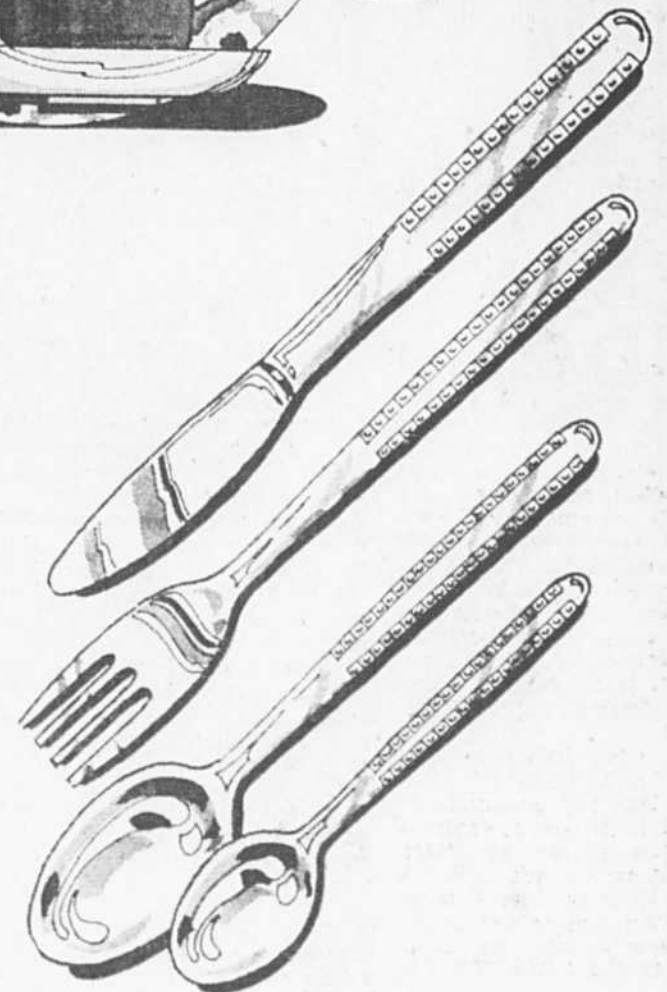
Vaisselle "Ironstone"
20 piècesValeur de 22.98 **14⁹⁸** l'ens.

Service de vaisselle 20 pièces
importé de Nouvelle-Zélande. Avec motifs
couvrant entièrement le fond, dans les tons de
brun et beige. L'ensemble comprend 4 de
chacune des pièces suivantes: assiettes à diner,
assiettes à pain, bols à soupe, tasses et
soucoupes.

Acier inoxydable
42 piècesValeur de 14.98 **11⁹⁸** l'ens.

Ménagère en acier inoxydable
Ensemble de 42 pièces toutes rehaussées d'un
délicat motif. Comprend 8 de chacune des
pièces suivantes: couteaux à diner, fourchettes
à diner, fourchettes à salade, cuillères à soupe,
cuillères à thé, plus une cuillère à sucre et un
couteau à beurre.

COMPOSEZ 842-6171
MEZZANINE — RAYON 760

Trompette pour
les tout-petitsPrix spécial **7⁹⁸** ch.

Fabriquée en plastique robuste, 12 po. de
longueur. Fonctionne à l'aide d'une pile
C (non comprise). Joue plusieurs airs de
clairon connus grâce aux mini-disques
qu'on y insère.

Chaise berceuse

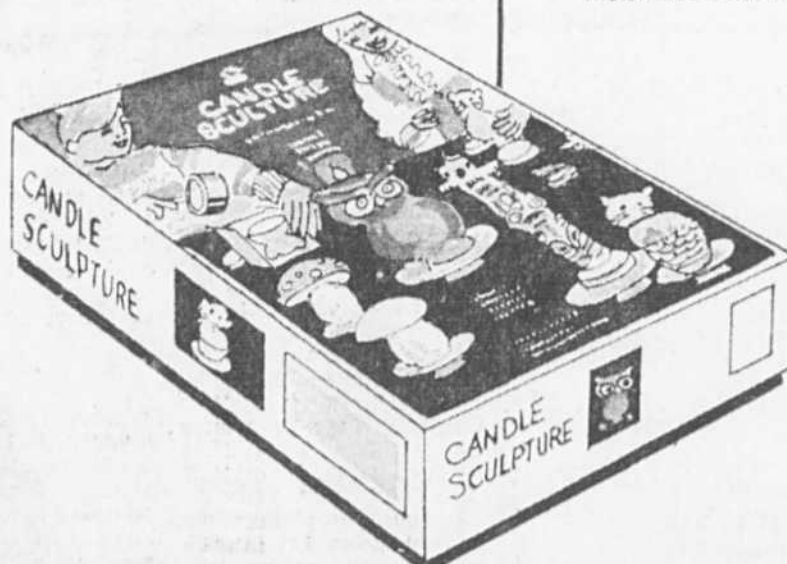
Prix spécial **6⁹⁸** ch.

Pour enfants. Fabriquée en bois naturel
verni. Siège et dossier rembourrés.

Ensemble
pour
chandelles
sculptéesPrix spécial **9⁸⁸** ch.

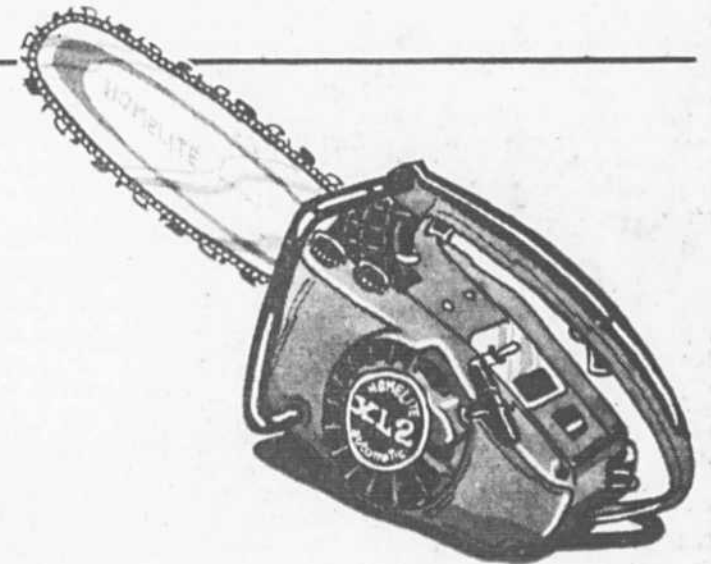
Nécessaire pour fabriquer de jolies chan-
delles sculptées. Comprend cire, moule,
peinture, support, etc.

COMPOSEZ 842-6171
QUATRIEME — RAYON 910

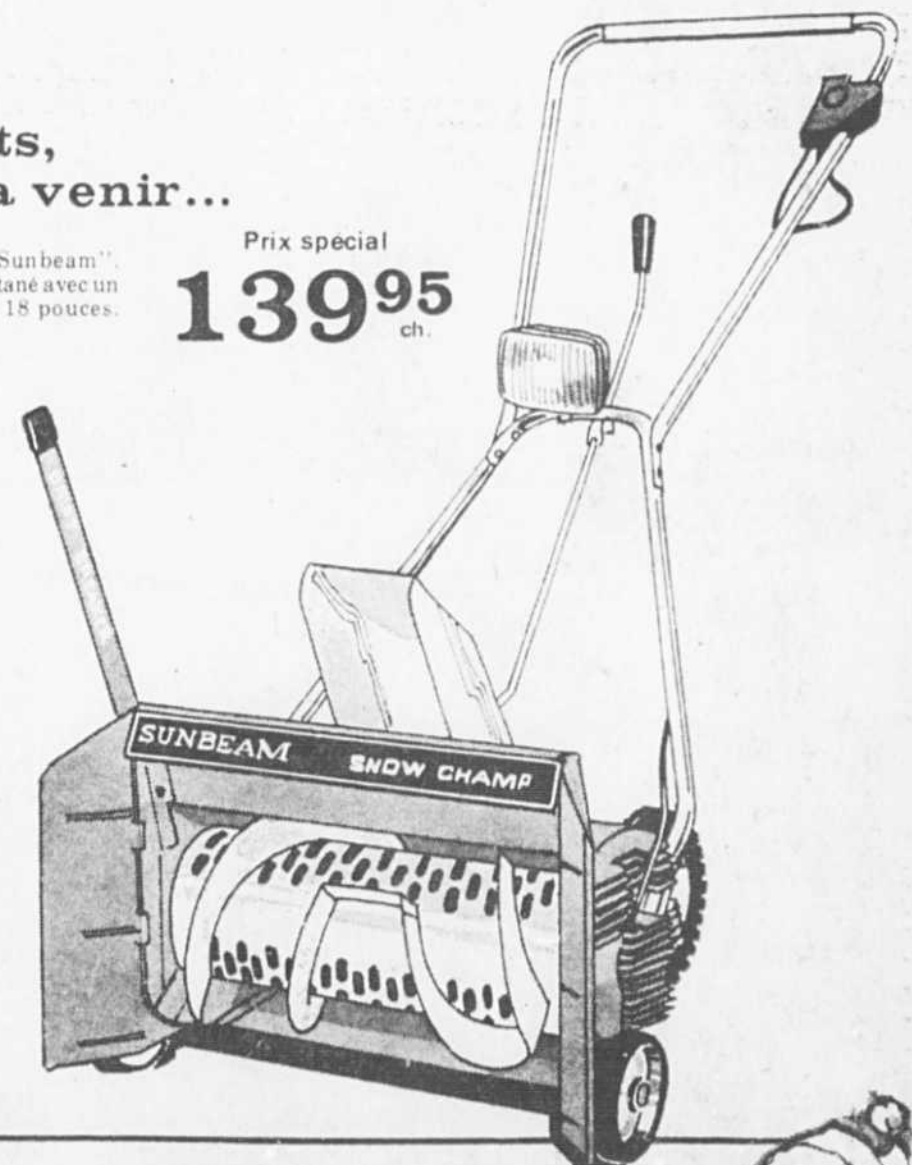
Scie à chaîne
"Homelite"Prix spécial **119⁹⁵** ch.

Scie assez robuste pour le professionnel et faci-
le d'opération pour le débutant. 2 contrôles,
huileur de chaîne automatique, embrayage
monopiece, carburateur s'ajustant à toutes
positions. Munie d'un silencieux. Lame 12
pouces.

Aussi autres modèles lame de 16 pouces à
164.95 et 184.95

Soyez prêts,
la neige va venir...

Souffleuse électrique "Sunbeam".
Démarrage électrique instantané avec un
puissant moteur. Largeur 18 pouces.
Déflecteur pivotant.

Prix spécial **139⁹⁵** ch.

COMPOSEZ 842-6171
TROISIEME — RAYON 783



Visitez notre boutique de
Noël au troisième!
Vous y trouverez de quoi
créer l'atmosphère idéale du
temps des Fêtes.

Exposition de peintures au rayon des
encadrements au troisième étage, dès le 10
décembre 1973.
Le peintre québécois Eiva Blad sera au rayon les
jeudi et vendredi, de 19 h. à 20 h. 30.
Venez admirer cet artiste à l'oeuvre.

Amenez-vous, les enfants!
Venez voir le Père Noël au
quatrième, il vous attend.
Soyez-y et vous serez
ravis!



Magie de Noël

DUPUIS



Le magasin sera
ouvert tous les soirs
du 11 au 22 décembre
inclusivement
jusqu'à...

21h.



WEIL:
les parfums
qui charment

Parfum en atomi-
seur pour le sac,
dans la fragrance
"Weil de Weil"
1/2 on. 950

Parfum de toilette
"Weil de Weil". 2 on. 800
4 on. 1350

Coffret "Weil de
Weil" comprenant
une huile de bain,
"Weil de Weil", un
parfum et un parfum
de toilette. 1350

Savon "Weil de
Weil" 4 1/2 on. 300

Huile de bain "Se-
cret de Venus" dans
la fragrance de:
"Zibeline" 1/2 on. 600
"Antilope" 1 on. 1000
1/2 on. 600



GIVENCHY III:
Un nom qui fait rêver

Parfum "Givenchy III"
1/2 on. 900 1/2 on. 1500

Eau de toilette "Givenchy III"
2 on. 750 4 on. 1250
En atomiseur 3 1/2 on. 1400



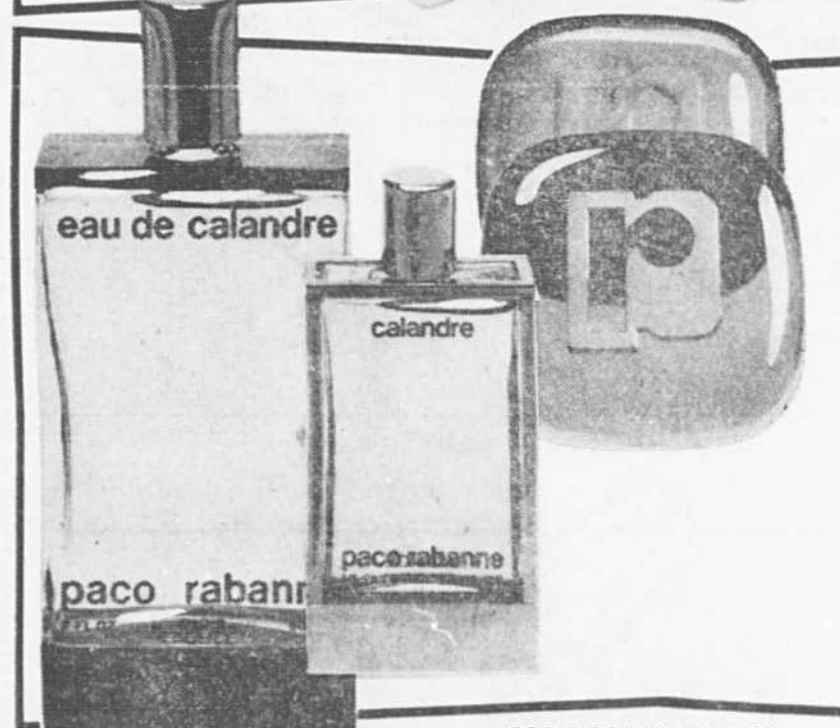
F de FERRAGAMO
Pour une touche
d'exotisme

Dans la fragrance F de Ferragamo, un parfum vibrant et
exaltant, une ode à la plénitude de la vie, une somptueuse
senteur d'Orient.

Eau de toilette
1 on. 575 2 on. 1200 4 on. 800

Ensemble comprenant une eau de toilette
2 on. avec un mouchoir "Ferragamo" L'ensemble 1050

Aussi, le parfum format-sac et le parfum
de toilette.



PACO RABANNE
Dans la fragrance
de Calandre

Parfum
1/4 on. 1650 1/2 on. 2800

Eau de toilette
2 on. 950 4 on. 1450

En atomiseur 3 on. 1650

Savon 3 1/2 on. 500



WORTH
revient capiteux et léger

Dans la fragrance
"Je Reviens"
Parfum "Je
Reviens" 1/2 on. 775

1/4 on. 1500 1/2 on. 2450

Eau de toilette
1 1/4 on. 475 2 on. 775

Aussi, dans la fra-
grance "Je Reviens",
de Worth, eau de
Cologne, savon, huile
de bain, talc et pou-
dre après-bain.



LEONARD FASHION
parfums des temps
nouveaux.

Extrait de parfum 1/4 on. 1800
1/2 on. 2900 1 on. 5000

Parfum extraits en
atomiseur pour le
sac. 1/4 on. 2100

Eau de toilette
2 on. 1000
4 on. 1500 8 on. 2300

En atomiseur 3 on. 1700

Savon 5 on. 500



JEAN D'ALBRET
aux exquises senteurs

Flacon d'eau de toi-
lette de 3 onces sur-
monté d'un mini-
flacon de parfum de
1/4 d'onc en guise
de bouchon. Très
original! Fragrances
"Ecusson", "Prin-
cesse" ou "Casa-
que". 1250 ch.

Eau de toilette dans
la fragrance "Ecus-
son" ou "Princesse".
2 on. 850 3 1/2 on. 1200

Parfum-crème dans
les fragrances "Ecus-
son", "Casaque" ou
"Princesse". 2 1/2 on. 500

Boîte de 3 savons
dans les fragrances
"Ecusson", "Casa-
que" ou "Princesse". 600



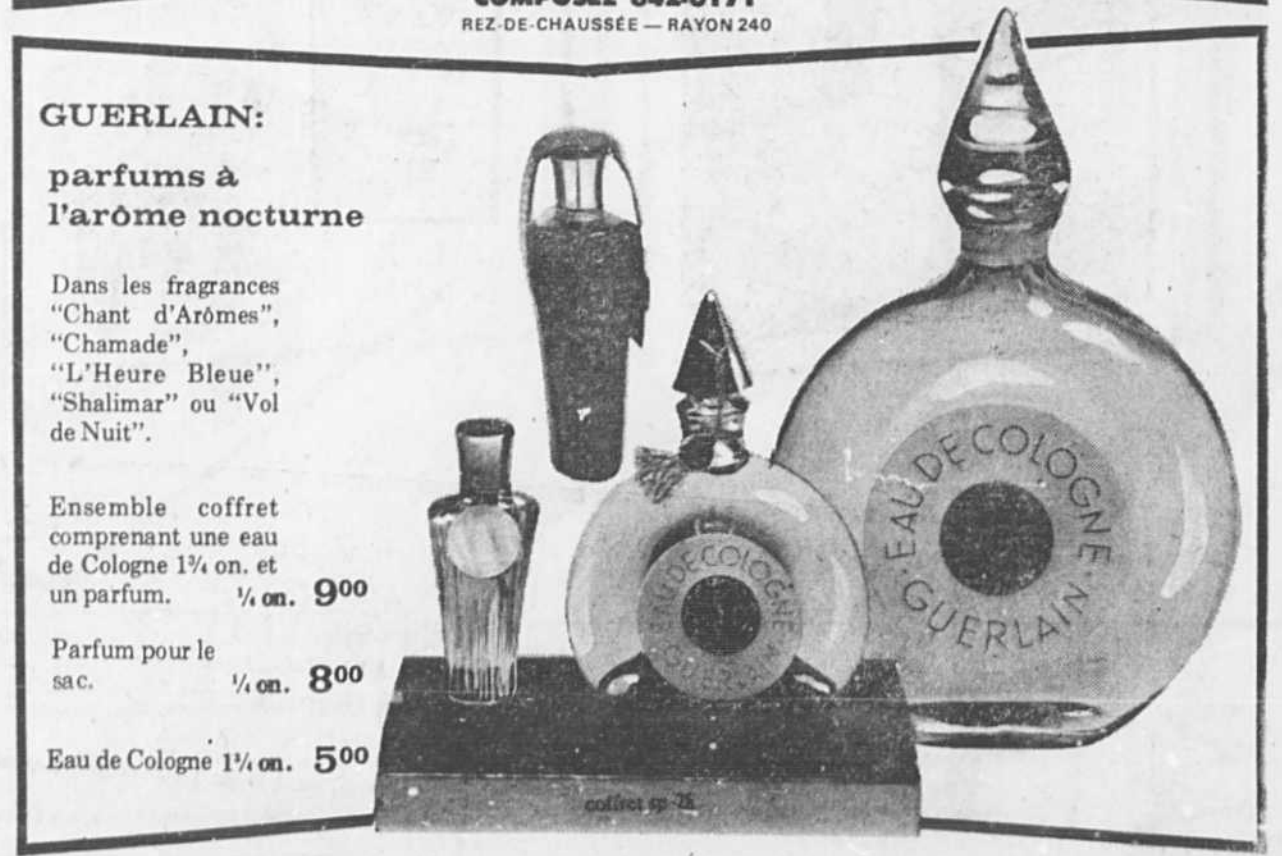
CHANEL NO 5:
un souffle de
fraîcheur

Parfum pour le
sac en atomiseur. 700

Eau de Cologne.
2 on. 450
4 on. 800 8 on. 1400

Ensemble compre-
nant un parfum pour
le sac et une eau de
Cologne 2 on.
L'ensemble 1200

Poudre de bain 8 on. 700



GUERLAIN:
parfums à
l'arôme nocturne

Dans les fragrances
"Chant d'Arômes",
"Chamade",
"L'Heure Bleue",
"Shalimar" ou "Vol
de Nuit".

Ensemble coffret
comportant une eau
de Cologne 1 1/4 on. et
un parfum. 1/2 on. 900

Parfum pour le
sac. 1/2 on. 800

Eau de Cologne 1 1/4 on. 500